

Association Jouer pour Vivre
39 bis rue des Maraîchers
75020 PARIS

RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2014

Présenté lors de L'AG du 19 mars 2015.

Rapport Moral

Dans le cadre et en cohérence avec l'objet principal de l'association qui est de promouvoir le droit de l'enfant à jouer, l'association s'est concentrée cette année sur le droit de jouer à l'école, lieu majeur du développement de l'enfant, orientant principalement ses efforts sur les temps périscolaires déjà consacrés au jeu libre.

L'objectif est d'évaluer et démontrer l'intérêt et les bénéfices du jeu libre dans le parcours éducatif scolaire de l'enfant et de défendre le droit de l'enfant à jouer à l'école. Par ailleurs, et en cohérence avec l'axe secondaire de l'association portant sur l'éducation et la sensibilisation au développement durable et à l'économie circulaire, un travail avec et autour des ressources ludiques mises à disposition des enfants à été mené.

Valorisation du jeu de l'enfant - promotion du droit de l'enfant à jouer :

- L'association a collecté des fonds pour financer un dispositif pédagogique innovant, la Boîte à Jouer écolo, destiné à promouvoir et à valoriser le jeu des enfants à l'école. Ce dispositif vise à enrichir la cour d'école, facilitant le jeu des enfants, multipliant les opportunités ludiques. Le lancement dès 2014 de ce dispositif destiné à être mis gracieusement à la disposition de 2 écoles pilotes, va permettre à l'association d'évaluer l'importance du jeu dans sa contribution au développement et à l'éducation de l'enfant. La Boîte à Jouer écolo est un grand contenant plein d'objets variés issus du réemploi, posé dans la cour et ouvert au quotidien, permettant à l'ensemble des enfants de jouer simultanément. Une formation destinée au personnel encadrant et visant à valoriser le jeu de l'enfant est délivrée, ainsi qu'un accompagnement à la mise en pratique.
- D'autres événements ont été organisés en 2014, visant à sensibiliser les parents, élus et responsables pédagogiques à l'importance du jeu pour l'enfant et à ses bénéfices. Nous avons été présents à Die au sein des Rencontres de l'écologie de janvier et dans la programmation de la Fête du Jeu de mai et y avons présenté gracieusement un environnement de jeu libre avec des objets issus du réemploi, en présence de personnel encadrant formés bénévolement. Nous avons été présent à Paris lors de la journée « Histoire de jeu » organisée l'école Jean Jaurès en mai, lors d'un grand rassemblement dans le 20ème en juin et lors du Salon européen de l'éducation organisé par la Ligue de l'enseignement en novembre. Par ailleurs, nous avons

organisé une conférence de présentation de la Boite à Jouer à l'école primaire de Die, ainsi qu'à l'école Vitruve à Paris.

- De nombreux rendez-vous avec des élus et responsables éducatifs ont été réalisés sur Paris et dans la vallée de la Drôme afin de présenter le dispositif de la Boîte à Jouer et en vue de valoriser l'importance et les bénéfices du jeu à l'école.
- Des contacts ont été pris avec l'association internationale IPA (International Play Association) qui défend le droit de l'enfant à jouer (article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant), dans l'intention à terme de construire une antenne IPA France. Ces contacts ont permis au fil de l'année de tisser un partenariat de confiance avec cette association.
- Des interviews à la radio et des articles de presse ont été réalisés et nous avons ainsi diffusé notre discours sur le jeu, ses bénéfices pour l'enfant et comment le faciliter à l'école.
- Plusieurs textes faisant la promotion du jeu libre ont été diffusés.

Sensibilisation au réemploi et à l'économie circulaire :

Concernant l'axe sensibilisation et éducation au réemploi, l'ensemble de nos actions destinées à défendre le droit des enfants à jouer à l'école via le dispositif de la Boite à Jouer met en avant l'intérêt d'utiliser des ressources ludiques diverses issues du réemploi.

Dans ce cadre, de nombreux objets ont été collectés par l'association et mis gracieusement à disposition des enfants, et un travail de partenariat avec les associations Emmaus et Ecolegram pour la collecte d'objets issus du réemploi a été mis en place.

L'association s'est aussi rapprochée de différentes organisations autour du réemploi pour faire connaître son activité liée réemploi : l'institut de l'économie circulaire, la fédération du réemploi, l'Ordif.

Des sensibilisations ont été menées auprès de la communauté éducative lors de réunions expliquant d'où venaient ces objets et l'intérêt qu'il y avait à les réutiliser pour lutter contre les gaspillages.

Enfin, un film a été diffusé sur l'internet où la promotion du jeu et le réemploi étaient conjointement représentés.